**Assemblée générale ordinaire de l’Association ProLavaux – AVL
Samedi 4 mai 2019, à 15 h. à Chexbres, salle du Conseil communal, au Cœur d’Or**

# Ouverture de l’assemblée générale

Le président Jean-Gabriel Linder ouvre l’assemblée en souhaitant la bienvenue aux membres de ProLavaux présents, il remercie la Commune de Chexbres qui nous reçoit en ses murs dans la salle du Conseil communal, au Cœur d’Or, et nous honore de la présence parmi nous de Monsieur Jean-Louis Paley, conseiller municipal, en charge du dicastère de la voirie, des services industriels, et de la culture. En outre, un vin d’honneur offert par la Commune de Chexbres est servi au caveau de la Municipalité à l’issue de la manifestation.

Monsieur Jean-Louis Paley, conseiller municipal, salue à son tour les membres présents, il se réjouit d’assister à cette assemblée en tant que représentant de la commune et aussi en tant que membre de ProLavaux.
En quelques mots, il retrace l’histoire de Chexbres. Lieu de passage des Romains se rendant de Martigny à Avenches, Chexbres se divise actuellement en quatre quartiers : La Grande-Maison, Bourg-de-Plaît, le Crêt et Crousaz où se trouve encore un château. Le début du 20ème siècle a marqué un tournant avec deux événements : la naissance de l’hôtellerie et la construction de la ligne du chemin de fer et de sa gare toujours d’origine. Chexbres s’est développée avec la construction d’immeubles locatifs. Actuellement on compte 2205 habitants et le but des autorités et de maintenir un climat positif et des infrastructures adaptées à la vie de ses habitants.

Monsieur Paley est vivement remercié et le président ouvre la partie statutaire de l’assemblée.

39 personnes sont présentes.
Un certain nombre de membres se sont excusés :
Les communes de Belmont, Lutry, Jongny et Saint-Saphorin.
Madame B. Lovis présidente de Patrimoine suisse.
Mesdames H. Verdan, M.-A. de Gunten, A. Monbaron, C. Kohli
Messieurs M. Richard, J.-L. Simon, Y. de Gunten,
S. & R. Roschnik, S. & R. Chappuis, J.-L- & M. Chappuis.

## Programme de l’AG

1. Partie statutaire administrative selon l’ordre du jour envoyé le 6 avril 2019.
2. Attribution du Prix Vieux Lavaux 2019 à Sylvie Demaurex.
3. Exposition des travaux préparatoires qui ont mené à la réalisation des panneaux «À la découverte des terrasses de Lavaux».
4. Verrée d’honneur offerte par la Commune de Chexbres.

Le procès-verbal de ce jour, 4 mai 2019, est tenu par Catherine Panchaud, secrétaire, que nous remercions.

# Partie statutaire

# 1. Adoption de l'ordre du jourIl est adopté.

# 2. Election des scrutateurs

Charles-François Perret et Madeline Demaurex acceptent cette charge.

# 3. Adoption du procès-verbal de l’assemblée générale 2018

Pour mémoire, samedi 21 avril 2018, l’AG s’est tenue dans la salle des Combles de la Maison Jaune à Cully, Commune de Bourg-en-Lavaux, en présence de Monsieur Jean-Pierre Haenni, Syndic de la Commune Bourg-en-Lavaux, qui offrit un vin d’honneur à l’issue de l’assemblée.

Le procès-verbal de l’AG 2018 a été rédigé par Catherine Panchaud ; il a été vu, validé et approuvé par le comité de l’association. Il était mis à disposition pour consultation comme indiqué en note sur la convocation de l’assemblée 2019.

Sa lecture n’est pas demandée, il est accepté avec remerciements à sa rédactrice.

# 4. Rapport du président (résumé)

Le président dans son rapport relève que depuis la dernière AG, le comité s’est réuni 12 fois à savoir 6 rencontres de *stamm* pour les affaires courantes, en général au domicile de l’une des membres du comité, et 6 rencontres dans les locaux de ProLavaux à Grandvaux. Toutes les rencontres sont protocolées.
Les objets traités concernent surtout la préparation des activités, la rédaction et la production des deux bulletins annuels. Une nouvelle thématique occupera le comité pendant quelques temps : répertorier les cours d’eau, les ruisseaux et autres coulisses de Lavaux. Par le bulletin les membres ont été informés de notre soutien au projet d’un monument dédié aux courageux vignerons parti pour Chabag.
La collection de cartes postales est gérée par Daniel et Josiane Guillaume-Gentil. Armand Deuvaert fait progresser le développement du site Internet.

Les activités proposées depuis la dernière assemblée :
2 juin, visite guidée de l’exposition Gimmi à l’Atelier De Grandi à Corseaux.
25 août, course sur les traces du peintre Biéler à Savièse.
6 octobre, balade historique sur les routes, ponts et douanes de Moudon.
18 novembre, spectacle du chanteur Pierre-Dominique Scheder au Caveau du Cœur d’Or à Chexbres.
16 janvier, conférence de Valérie Cossy sur Alice Rivaz, à Rivaz.
10 février, à l’invitation conjointe de la Société Chabag et de l’Association Louis-Vincent Tardent, présentation du projet de mémorial aux premiers colons vaudois de Chabag.

Actuellement l’association est forte de 335 membres : individuels, couples, communes et associations.

**5. Rapport de la trésorière**
La trésorière, Pierrette Jarne, présente les comptes.
Dans les produits, elle relève une légère baisse des cotisations et une différence de 2000 fr. entre la participation financière des membres aux activités et le coût de ces dernières. Il faut encore ajouter aux charges le don de 2000 fr. en faveur du mémorial Louis-Vincent Tardent. Les comptes affichent un déficit de 6662 fr.62. La fortune de l’association s’élève à 72'106 fr.

**6. Rapport de la commission de vérification des comptes**Jean-Marc Bovy lit le rapport de la commission, signé par Heidi Chautems et Michel Paillex. Ces derniers soulignent la bonne tenue des comptes, remarquent que la diminution de fortune qui s’explique par une diminution du nombre des cotisations, l’achat d’un haut-parleur portatif ainsi que des frais bancaires et postaux en hausse. La trésorière est remerciée et les membres sont encouragés à approuver les comptes tels que présentés.

**7. Approbation des comptes et décharge donnée au comité**Les comptes sont approuvés à l’unanimité, décharge est donnée au comité et à la trésorière.
Cette dernière et les vérificateurs sont vivement remerciés.

**8. Cotisations 2020**Remerciements sont adressés à tous les membres qui payent fidèlement et rapidement leurs cotisations, montrant ainsi leur attachement à ProLavaux.

Il est rappelé que le montant des cotisations en 2019 s’élève à :

- 30 francs pour les membres individuels
- 50 francs pour les couples
- 150 francs pour les communes et associations.

Le comité propose de conserver ces montants pour 2020.
Proposition acceptée à l’unanimité.

**9. Elections statutaires**Selon l’article 9 des statuts de ProLavaux, les membres du comité sont élus pour 4 ans ; ils sont rééligibles.
Six membres du comité sont aujourd’hui en fonction :
- Jean-Gabriel Linder (2017 à 2021), président et chargé de communication;
- Sylvie Demaurex Bovy (2017 à 2021), chargée d'organisation, d’activités et d’édition;
- Pierrette Jarne (2017 à 2021), chargée des finances et de la comptabilité;
- Armand Deuvaert (2015 à 2019), chargé des relations publics, de l’Internet et de la balade historique;
- Yvonne Knecht (2017 à 2021), rédactrice et chargée d'édition du Bulletin de l'AVL, et de la gestion du fichier des membres;
- Catherine Panchaud (2015 à 2019), secrétaire et chargée d'appuyer le président et d'organiser les activités;

Pierre Fonjallaz, vigneron à Treytorrens, En Calamin, commune de Bourg-en-Lavaux, est l’intendant de ProLavaux.

Des membres apportent ponctuellement un soutien dont ils sont vivement remerciés. Notamment Claude Cantini et Bernadette Gross qui contribuent régulièrement aux bulletins, Daniel et Josiane Guillaume-Gentil qui gèrent la collection de cartes postales ainsi que Lotti Butty et Renate Bischoff pour leurs photos.

Ce début d’année, Yvonne Knecht a fait part au comité de sa décision de quitter ledit comité; elle n’a plus les forces et l’énergie pour, estime-t-elle, mener à bien notamment son travail de rédactrice du bulletin. C’est avec beaucoup de regret que le comité a pris acte de sa démission. Rappelons qu’elle a assumé la tâche de rédactrice et de secrétaire de rédaction depuis la septième parution en été 2012 jusqu’à la livraison du bulletin 20 de cet hiver 2018. Yvonne Knecht ne pouvant être présente à cette assemblée, le comité lui témoignera un peu plus tard, toute la reconnaissance de l’association pour le travail accompli et son magnifique engagement.

## *Election de(s) membre(s) du comité par l’assemblée*

Deux membres sont à élire pour un nouveau mandat :

Catherine Panchaud (2015 à 2019);

Armand Deuvaert (2015 à 2019);

Ils sont réélus.

## *Election des deux vérificateurs des comptes par l’assemblée*

Les vérificateurs actuels sont Jean-Marc Bovy et Michel Paillex qui souhaitent se retirer.

Heidi Chautems devient première vérificatrice, Mmes Gundi Cuénoud et Roselyne Leyvraz sont élues respectivement membre supplémentaire et membre suppléante, avec remerciements.

**10. Présentation du nouveau site Internet** [www.prolavaux.ch](http://www.prolavaux.ch)Armand Deuvaert présente le site Internet et invite chacun et chacune à le visiter régulièrement. On y trouve les informations sur les activités, les bulletins, les PV des assemblées générales, un album de photos, etc. Il est aussi possible de s’inscrire comme nouveau membre, directement sur le site.

**11. Activités 2019**Catherine Panchaud présente les activités à venir : Fête Dieu à Savièse le 31 mai prochain. Il reste encore une ou deux places.
Course annuelle le 30 août dans la région de Payerne et balade historique le 28 septembre à Monthey pour une découverte du sentier des blocs erratiques.

**13. Propositions individuelles et divers**Jean-Marc Bovy informe l’assemblée sur l’inauguration du Chariot Tardent qui aura lieu le 30 juin à 19h00. Il explique l’historique du projet et remercie encore la Commune de Chexbres et les *sponsors* y compris ProLavaux pour leur participation financière. Il reste encore de l’argent à trouver, d’où une invitation aux donateurs potentiels de se rendre sur la plateforme de *crowdfunding* : [www.herolocaux.ch](http://www.herolocaux.ch), projet n° 1071.

Il n’y a pas d’autre proposition individuelle.

Le président clôt la partie statuaire de l’assemblée.

**Remise du prix Vieux Lavaux 2019 à Sylvie Demaurex**(Le texte intégral se trouve sur le site [www.prolavaux.ch](http://www.prolavaux.ch))

Le Prix Vieux Lavaux est un prix de mérite et de distinction; en 2008, c’était précisément ici même, à la salle du conseil communal, dans le bâtiment du Cœur d’Or, lors de l’Assemblée générale annuelle de l’Association du Vieux Lavaux, qu’il avait été remis, pour la première fois, au cartophile Roger Légeret-Cherix (1921-2017), bourgeois d’honneur de Chexbres, qui avait rassemblé des centaines de cartes postales anciennes et de documents sur Chexbres et ses environs, afin de laisser à sa postérité des souvenirs tangibles de la région. Roger Légeret avait reçu le prix, des mains de Sylvie Demaurex qui avait, également ce même jour, succédé à Jean Menthonnex, de Chexbres aussi, à la présidence de l’Association du Vieux Lavaux.

Aujourd’hui samedi 4 mai 2019, le prix sera décerné pour la onzième fois, avec une dotation: sa lauréate en est Sylvie Demaurex, créatrice indépendante et *designer*.

Revenons quelques instants dix ans en arrière, en avril 2009, pour relire ce «*Mot de la présidente*» d’alors du Vieux Lavaux, Sylvie Demaurex:

«*Chers membres, vous avez entre les mains le premier bulletin de notre Association qui fête ses 88 ans. En effet c’est le 11 décembre 1921 que fut fondée à Cully l’Association du Vieux Lavaux dont le but était de créer un musée. Après différentes phases d’activité et de sommeil, c’est en 1980, alors que Monsieur Paul Burnet présidait la société, qu’un groupe de passionnés de Lavaux, de son histoire et de son patrimoine, s’investit dans la renaissance de l’Association sous la houlette de Jean Menthonnex. Depuis lors, nous avons ainsi cheminé, vous offrant conférences, visites guidées, découvertes de belles demeures de chez nous et courses annuelles. Avec le renouvellement du comité, nous pensons qu’il est temps de venir à votre rencontre et souhaitons que ce bulletin devienne un lieu d’échanges, favorisant remarques, suggestions et encouragements. ...découvrez ces pages! Par ailleurs et bien que «Vieux Lavaux», nous voici à l’ère d’Internet et notre site se construit gentiment. Je me réjouis de vous rencontrer lors de nos prochaines activités.*»

Dépositaire du passé de notre association, Sylvie Demaurex, en 2009, l’une de ces passionnées de Lavaux, qui avait largement contribué à la renaissance de l’association investissait sa présidence et inaugurait le bulletin qui nous relie depuis lors. Le vingtième bulletin est paru l’hiver dernier et comme depuis son origine, Sylvie Demaurex en a magnifiquement assuré la maquette et la mise en images pour notre agrément de lecteurs.

Interrogée sur les «*Traces d’un parcours*», le sien, elle répondait: «*Aussi loin que je me souvienne… j’ai toujours fait des herbiers, ramassé des cailloux, collecté des bouts de bois, puis décoré – Ecole des arts et métiers à Vevey, peint – académie Julian à Paris, dessiné – chez des architectes à Paris et Milan, fait des installations muséographiques – musée de la Vigne et du Vin à Aigle, réalisé des expositions thématiques – musée historique et salon des Antiquaires Lausanne, aménagé des intérieurs – pinte de la Maison de la Dîme à Aigle, conçu et réalisé des panneaux – sentiers viticoles ʺà la découverte des terrasses de Lavauxʺ, exposé mes encres et aquarelles – atelier le Bilboquet à Chexbres. Je continue à collecter des bouts de bois, ramasser des cailloux et faire des herbiers…*»

Le prix d’honneur Vieux Lavaux 2019 va donc à Sylvie Demaurex, créatrice indépendante, *designer*, pour ses travaux de mise en valeur de Lavaux, de ses vignes et de ses paysages, en particulier la série de panneaux qui jalonnent les sentiers viticoles.

Le président remet le prix à Sylvie Demaurex qui dit son plaisir à travailler pour l’association et sa reconnaissance pour ce prix qui honore ses efforts et sa passion pour Lavaux, son paysage et son patrimoine.

L’assemblée est invitée à rejoindre le caveau de la Municipalité où est servi le vin d’honneur offert par la Commune de Chexbres et où se trouvent exposés les travaux préparatoires à la série de panneaux des sentiers viticoles, réalisée par Sylvie Demaurex.

Septembre 2019

Jean-Gabriel Linder Catherine Panchaud

Président Secrétaire